

**Message de soutien de Mme Annie Ernaux,
Prix nobel de littérature 2022 :
Pour la liberté de Georges Ibrahim Abdallah
Manifestation Lannemezan du 6 avril 2024.**

« Monsieur le Président, ne permettez-pas que la France soit le premier pays européen qui aura condamné à une mort lente, un combattant et un intellectuel dont, comme cela se produit sans arrêt dans l'Histoire, la lutte pour l'existence de la Palestine sera reconnue et saluée comme légitime. »

Il y a dix ans, j'ai découvert à la fois la détention de Georges-Ibrahim Abdallah depuis trente ans et le refus par l'Etat français de sa libération.

Une libération à laquelle pourtant il avait droit depuis 1999. Son nom était lié pour moi aux Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises qui ont combattu l'occupation du Liban par Israël, mais aussi, de façon très confuse, je dois l'avouer aux attentats de 1986 en France.

Ce que j'ai appris alors, en consultant Internet, notamment les sites du Monde diplomatique et de L'Humanité, était accablant. Non pas pour Georges-Ibrahim Abdallah, bien au contraire.

En effet, celui-ci n'avait aucune responsabilité dans les attentats de 1986, ce qu'avaient reconnu à demi-mot Charles Pasqua et Robert Pandraud, peu suspects de tendresse à l'égard d'un militant révolutionnaire.

Non, c'était accablant pour l'Etat français dont le gouvernement avait cédé au diktat des Etats-Unis et d'Israël en refusant de signer l'arrêté d'expulsion nécessaire à l'application de la décision de justice, qui libérait Georges-Ibrahim Abdallah.

Depuis dix ans, le même refus a été opposé aux neuf demandes de Georges Ibrahim. A l'écrou depuis quarante ans, il détient aujourd'hui le triste record d'être le plus vieux prisonnier politique d'Europe.

Il a passé plus de temps en prison que Mandela. C'est une honte française dans cette Europe dont la Convention des Droits de l'homme stipule qu'il est interdit de maintenir quiconque en prison « sans espoir de sortie ».

J'ai rejoint celles et ceux qui réclament depuis toutes ces années la libération de Georges-Ibrahim Abdallah. Qui veulent mettre fin à un déni de justice et d'humanité. Mettre fin à un déshonneur. Celui d'une France oublieuse, ici, des droits de l'homme. C'est un combat dont je suis fière.

Monsieur le Président de la République, honorez-vous et honorez la France en signant, quelques soient les pressions étrangères, cet arrêté qui permettra à Georges-Ibrahim Abdallah de rejoindre le Liban, prêt à l'accueillir, et d'y retrouver sa famille, à 73 ans.

Ne permettez-pas que la France soit le premier pays européen qui aura condamné à une mort lente, un combattant et un intellectuel dont, comme cela se produit sans arrêt dans l'Histoire, la lutte pour l'existence de la Palestine sera reconnue et saluée comme légitime.

Annie Ernaux 6 avril 2024